MAPPE MONDE
58 2000.2

LA RÉGION CENTRE EN MODÈLES

Stéphane Leroy *

RÉSUMÉ. *Un choix raisonné de modèles permet de rendre compte des structures et des dynamiques spatiales de la région Centre, de ce qui perdure comme de ce qui se transforme. L'hypothèse d'une organisation de l'espace régional principalement déterminée par la proximité d'une métropole de niveau mondial (Paris) et l'existence d'un axe fluvial majeur (la Loire) est vérifiée.*

• *MODÉLISATION GRAPHIQUE • ORGANISATION SPATIALE • PARIS • RÉGION CENTRE • VAL DE LOIRE*

ABSTRACT. *A reasoned choice of models is used to take account of the spatial structures and dynamics of the Centre region in France, the factors that endure and the factors that change. The hypothesis of a spatial organisation of the region chiefly determined by the proximity of a major world city (Paris) and the presence of a major river (the Loire) is verified.*

• *CENTRE REGION • GRAPHIC MODELLING • LOIRE VALLEY • PARIS • SPATIAL ORGANISATION*

RESUMEN. *Una selección razonada de modelos permite ilustrar las estructuras y dinámicas espaciales de la región Centro, de lo que demora y de lo que se transforma. Se averigua la hipotesis de una organisazión del espacio regional principalmente determinada por la proximidad de una metropolis de nivel mundial (París) y la existencia de un eje fluvial mayor (el río Loire).*

• *MODELISAZIÓN GRÁFICA • ORGANISAZIÓN ESPACIAL • PARÍS • REGIÓN CENTRO • VAL DE LOIRE*

La modélisation graphique permet de comprendre l'organisation spatiale de la région Centre. Ce type d'exercice peut sembler contestable car les dynamiques spatiales n'ont que faire des limites administratives. Toutefois, si elles ne peuvent être considérées comme les bornes de l'espace vécu par les habitants de la région, elles fixent un cadre, au sein duquel intervient le politique, voire l'économique ; et elles n'empêchent pas l'analyse, pour peu que l'on sache les déborder. Aussi, cet espace de gestion intéresse-t-il le géographe, que les limites régionales apparaissent comme un héritage lourd et quasi immuable, une contrainte ou peut-être un point de départ pour le processus de territorialisation.

Situation et héritages (fig. 1)

La région Centre n'est pas un assemblage plus « artificiel » qu'un autre. Elle est d'ailleurs moins constituée d'espaces « résiduels » ou périphériques de grandes régions historiques (Bourgogne, Limousin, Normandie, etc.), comme on feint parfois de le croire, même à l'intérieur de la région, que de la réunion de trois anciennes provinces à l'identité forte qui, après avoir été le cœur du royaume de France, risquaient de se disloquer avec la régionalisation : l'Orléanais, la Touraine et le Berry.

Elle apparaît en outre comme l'un des centres de la périphérie du territoire français. Il est difficile de dire si elle en tire plus d'avantages que d'inconvénients. L'histoire nous a appris à nous méfier du déterminisme : il est des espaces « mal » situés qui réussissent bien mieux que d'autres, a priori « mieux » placés. Comme ses voisines plus méridionales, elle n'est pas organisée par l'une des villes situées au sommet de l'armature urbaine nationale. Cela signifie que, dépourvue de réelle métropole régionale, la région Centre

* Université d'Orléans, CERCAR, 10, rue de Tours, 45072 Orléans CEDEX 2
E-mail : stephaneleroy@hotmail.com

dépend de l'extérieur. D'ailleurs, ses performances, tant économiques que démographiques, la placent dans le groupe des régions « intermédiaires ».

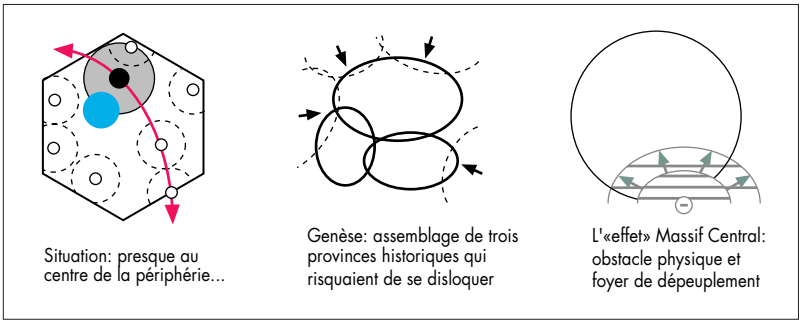

1. Situation et héritages

Une bonne partie des dissymétries de l'espace résulte de l'« effet Massif central », qui n'a jamais cessé de jouer. Tout le sud de la région Centre (on touche même au massif ancien à Argenton), éprouve la présence d'un obstacle physique, d'un espace de faibles densités et d'un foyer de dépeuplement. Les trajectoires démographiques et économiques des départements de l'Indre et du Cher, contigus au Limousin et à l'Auvergne, les apparentent aux espaces déprimés de ces régions. L'opposition nord-sud des sols, donc l'opposition de leur mise en valeur, relève à la fois de l'organisation de la cuvette parisienne et du glacis du Massif central.

Structures et dynamiques (fig. 2)

En y regardant bien, cinq chorèmes relevant des grandes lois qui font les espaces géographiques (gravitation, dissymétrie, concurrence, échanges, etc.) suffisent pour expliquer les principes fondamentaux de structuration et la dynamique de l'espace de la région Centre. La forme choisie pour les représenter est le cercle car c'est la figure la plus neutre, d'ailleurs pas si éloignée de la forme réelle de la région Centre.

• *L'attraction de Paris : un gradient auréolaire, des orbites de villes.* – La majeure partie de la région Centre est sous la dépendance de Paris ; c'est certainement sa principale caractéristique. Le modèle de gravitation, avec ses différentes auréoles concentriques, y fonctionne parfaitement, l'influence parisienne diminuant du nord-est vers le sud-ouest. Périurbanisation (jusqu'en Sologne et Berry), satellisation des villes petites et moyennes proches (Dreux, Chartres, Montargis, sur une même orbite, à la limite de la « grande » banlieue parisienne) ou moins proches (Blois, Vierzon et Bourges, mais aussi Le Mans et Nevers dans des régions voisines, sur la dernière orbite), polarisation des plus grandes (Orléans surtout, mais Tours, avec le TGV, s'est considérablement rapprochée de la capitale), qui ont du mal à retenir leurs jeunes (étudiants et chercheurs d'un premier emploi), mise à l'écart des espaces les moins développés (Indre, Cher) : le modèle de la région péri-métropolitaine est désormais bien connu et la région Centre en est certainement l'une des meilleures applications en France. Cependant, on aurait tort de ne voir que les aspects négatifs de la proximité parisienne. La région Centre a profité depuis une trentaine d'années de la déconcentration industrielle et, dans une moindre mesure, de la décentralisation tertiaire franciliennes. Sa position géographique a même fini par convaincre de nouveaux investisseurs (provinciaux et étrangers). Aussi a-t-on assisté à un renversement de tendance démographique. Les flux migratoires avec l'Île-de-France sont désormais à l'avantage de la région Centre – on peut y adjoindre les migrations de fin de semaine des Parisiens vers des résidences secondaires situées toujours plus loin de leur domicile. Là encore, la structuration est auréolaire et ce sont les départements qui lui sont contigus (Eure-et-Loir et Loiret) qui profitent prioritairement du déversement de la population de Paris et de l'Île-de-France. Ainsi, Orléans est depuis plusieurs recensements l'une des agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants qui connaît la plus forte croissance démographique. Dans les espaces les moins urbanisés, les arrivants sont essentiellement des retraités.

• *Le tropisme de l'axe ligérien : la région « utile ».* – Le modèle d'axe est extrêmement prégnant pour expliquer l'organisation et les dynamiques de la région Centre. Le Val de Loire « élargi », déporté vers le Nord de la région, concentre population, emploi, échanges, agriculture spécialisée (maraîchage, viticulture, horticulture) et tourisme (châteaux de la Loire). Cet effet de corridor, quoique moins sensible en amont d'Orléans, s'oppose à l'organisation auréolaire parisienne. Le Loiret, par sa position, semble être le seul département à avoir pu profiter de ce double tropisme. Côté Touraine et Indre-et-Loire, il est plus difficile de déterminer quel est le facteur de dynamisme qui prédomine et quel avantage est réellement tiré aujourd'hui de cet effet d'axe majeur. Si Tours, première agglomération de

la région par la taille, fait indéniablement partie de l'espace régional central (le segment Tours-Orléans, armé par l'autoroute Paris-Bordeaux, est la partie la plus active), le tracé du TGV Atlantique, qui évite le Val de Loire, et la faiblesse récurrente des relations avec Nantes, qui freine la prolongation de l'axe Tours-Orléans vers l'ouest, risquent de l'éloigner de son rôle naturel d'animatrice du Val de Loire, porteuse de potentialités de développement (la ville stagne depuis plusieurs décennies), dans une dépendance croissante de Paris.

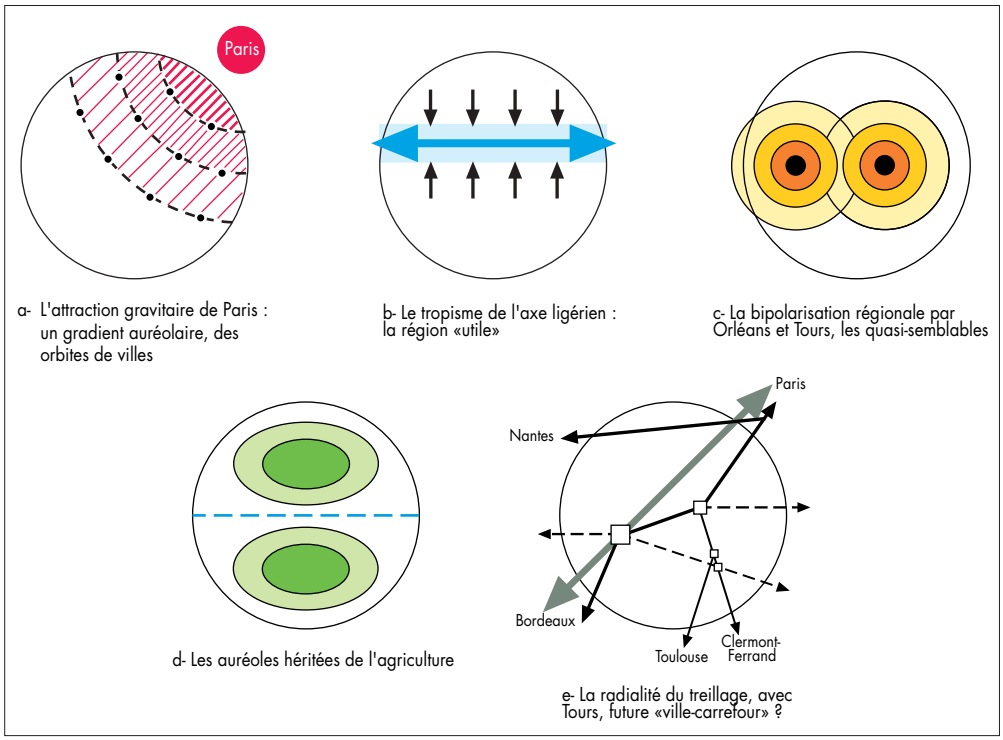

2. Structures et dynamiques spatiales

• *La bipolarisation régionale par Orléans et Tours, les quasi semblables*. – La région Centre est un archétype d'espace bipolaire mais les deux « sœurs ennemies », Orléans et Tours, ne parviennent pas à dominer l'ensemble de la région, même si l'attraction de la deuxième déborde au-delà de ses limites occidentales (la région « fonctionnelle » est déplacée vers l'ouest et davantage centrée sur Tours). Elles pèsent trop peu pour organiser, seules ou en binôme, un espace aussi étendu. L'addition des centralités (économique, sociale, culturelle) de deux villes de 300 000 habitants n'a jamais atteint celles d'une ville de 600 000. D'ailleurs, ce nouveau type de métropole, composée de villes en réseau (une métropole « éclatée » en quelque sorte), se développe-t-il vraiment en France aujourd'hui ? Pourtant, si les deux agglomérations sont encore loin d'offrir un éventail complet de fonctions métropolitaines, elles s'en partagent efficacement plusieurs de moindre niveau. À Orléans, les fonctions administratives et le tertiaire supérieur privé (qui renforce son statut de capitale régionale, en dépit de la proximité de Paris) et un tissu industriel varié ; à Tours, en partie grâce à son plus grand éloignement de Paris, les domaines universitaires (avec une recherche de premier plan) et culturels, ainsi que celui de la santé. Les villes qui occupent les rangs immédiatement inférieurs dans la hiérarchie urbaine régionale pèsent peu. Ni Blois (à l'intersection des deux aires d'attraction), ni Chartres-Dreux, ni Montargis, dans l'orbite directe de Paris, ni Châteauroux, sur l'axe Paris-Toulouse, ni même Bourges-Vierzon ne sont en mesure de contester la domination des deux principaux centres dans quelque domaine que ce soit. Au contraire, les structures économiques obsolètes de la plupart d'entre elles (notamment dans l'industrie) rendent leur avenir très indécis.

• *Les auréoles héritées de l'agriculture*. – Aux auréoles précédentes, exogènes, venues par Paris, viennent se superposer celles, endogènes, des systèmes agraires hérités. Au nord comme au sud de la vallée de la Loire (jardin proche du modèle comtadin qui fait figure ici d'axe de symétrie), une trouée centrale de grande culture, essentiellement céréalière (Beauce et Champagne berrichonne aux sols calcaires), s'oppose à une couronne périphérique, surtout consacrée à l'élevage ou à la forêt (Perche, Gâtinais, Sologne, Boischaut, Brenne, etc. aux sols argileux). Cette organisation épouse la distribution des sols.

Si les dynamiques des dernières décennies tendent à atténuer cette opposition, avec une progression centripète de la céréaliculture, elles en ont créé une nouvelle, de moindre niveau, entre la Beauce au nord, « grenier à blé » de la France, bien reliée aux marchés nationaux et internationaux et qui a parfaitement intégré les logiques de l'agro-business, et le Berry au sud, plus enclavé, moins homogène et qui tarde à se moderniser avec une population active vieillissante.

• *La radialité du treillage, avec Tours, future « ville-carrefour » ?* – La polarisation parisienne et le tracé de la Loire ont induit un treillage principalement radial. Des anciennes routes royales aux autoroutes et à la ligne du TGV-Atlantique, en passant par les premières voies de chemin de fer de la compagnie Paris-Orléans, la morphologie des réseaux de communication traduit la constance et la vigueur du déploiement de la centralité parisienne. Comme cela a été évoqué précédemment, l'axe ligérien est la seule alternative au tropisme francilien. Mais plus qu'un couloir de communication transversal structurant en continu la région Centre, il demeure un discret chapelet de « villes-nœuds » (Orléans, Tours et le doublet Bourges-Vierzon plus modestement), à la fonction de carrefour davantage potentielle que réelle. Néanmoins, la double appartenance de ces villes, à la fois sur une extension du réseau francilien et sur la Loire ou l'un de ses affluents, a sans conteste beaucoup compté dans leur accession au sommet de la hiérarchie urbaine régionale. L'espace central transversal, l'axe Tours-Blois-Orléans, verra peut-être son poids se renforcer lorsqu'il sera mieux relié à Angers à l'ouest (et donc à Nantes), notamment par l'autoroute, voire à Troyes à l'est. Un autre scénario envisageable est l'émergence d'un axe Lyon-Bourges-Tours-Nantes. Dans ces deux perspectives, Tours, « ville TGV », apparaît la mieux placée pour devenir la véritable « ville carrefour » de la région Centre, *hub* au cœur d'un grand triangle Paris-Nantes-Bordeaux (mais celui-ci en a-t-il besoin ?), et prendre ainsi sa revanche sur ceux qui ne l'avaient pas choisie comme capitale administrative régionale.

Le modèle d'organisation régionale (fig. 3)

Le modèle d'organisation régionale proposé est la combinaison de ces différents chorèmes. Le cercle, figure initiale, est peu déformé. Le modèle fait clairement ressortir la double appartenance de la région Centre : au Bassin parisien et à celui de la Loire. Elle induit deux tropismes majeurs et les principales dynamiques régionales. Celles-ci sont contrastées du fait de la plus ou moins grande intégration des territoires sous-régionaux à ces deux systèmes spatiaux. Aussi, les pronostics qui peuvent être faits quant à l'avenir d'un espace « intermédiaire » tel que la région Centre doivent-ils tenir compte des phénomènes de dualisation qui l'affectent de manière croissante, ce que confirment les premiers résultats du recensement de 1999. Ils séparent des territoires et des villes dynamiques, tels que le Loiret occidental et Orléans, l'Eure-et-Loir (même si sa croissance démographique s'est brutalement ralentie) et Chartres, et d'autres, au mieux en voie de satellisation, au pire de marginalisation, tels que le Berry et le Gâtinais, Bourges, Châteauroux et Montargis. La Touraine se place entre les deux (avec une forte opposition entre Tours et le reste de l'Indre-et-Loire). Les premiers ont su tirer avantage de leur position géographique et sont maintenant associés à la dynamique francilienne. Les seconds, sans ville de premier plan, à l'écart des principaux flux, sont exclus des retombées métropolitaines, leurs forces vives subissant encore l'attraction parisienne.

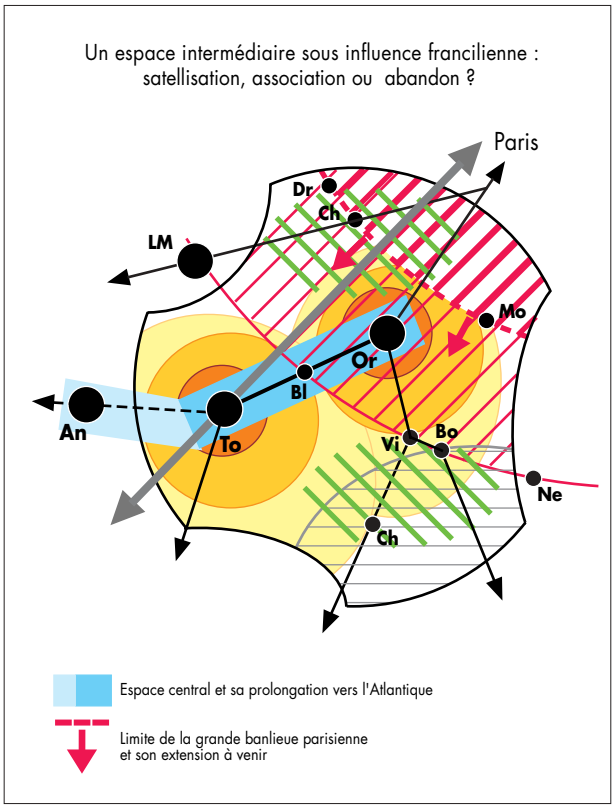

3. Le modèle d'organisation de la région Centre

Les nécessaires politiques d'aménagement du territoire devront autant permettre à la région Centre de dépasser sa situation indécise d'espace de transit dominé pour un rôle d'espace complémentaire de l'Île-de-France (le projet de troisième aéroport parisien en Eure-et-Loir en est un signe fort), que favoriser, à une autre échelle, l'arrimage des espaces sous-intégrés au wagon de la dynamique péri-métropolitaine régionale.

Références bibliographiques

ANDRIEU D., COULMIER C., LEDET B., NIVELLE S., ZORMATI M., 1990, « L'organisation de l'espace en région Centre », *Mappemonde*, n° 2/90, p. 20-21.

BABONAUX Y., 1966, *Villes et régions de la Loire moyenne. Fondements et perspectives géographiques*, Orléans : S.A.B.R.I., 744 p.

BACHELARD P., 1978, *L'Industrialisation de la région Centre : transformations économiques et socio-politiques*, Tours : chez l'auteur, 473 p.

BRANCHEREAU J.-P., VERRIERE J., 1984, *L'Économie des régions Centre et Pays de la Loire*, Paris : Marketing, 224 p.

CROUBOIS C. (dir.), 1989, *Région Centre, au cœur de l'avenir*, Saint-Jean-d'Angély : Bordessoules, 206 p.

DAMETTE F., 1994, *La France en villes*, Paris : DATAR-La Documentation Française, 271 p.

DAMETTE F., SCHEIBLING J., 1992, *Le Bassin parisien, système productif et organisation urbaine*, Paris : DATAR-La Documentation Française, 103 p.

GRÉSILLON M., 1995, *Orléans*, Paris : Anthropos, coll. Villes, 160 p.

LE BRAS H., 1993, *La Planète au village*, chap. 6 « Pôles et lignes », La Tour d'Aigues : DATAR-Éd. de l'Aube, p. 145-177.

LUSSAULT M., 1993, *Tours, images de la ville et politique urbaine*, Tours : Maison des Sciences de la Ville-Université de Tours-François Rabelais, 415 p.

MIRLOUP J., 1984, *Le Centre : la naissance d'une région aux portes de Paris*, Montreuil : Bréal, 123 p.

PUMAIN D., SAINT-JULIEN T., 1990, « France », in BRUNET R. (dir.), *Géographie Universelle*, Vol. 2, *France, Europe du Sud*, Livre I, chap. 8 « Paris et les régions sous influence », Montpellier-Paris : Belin-Reclus, p. 118-146.

Rappel des régions françaises déjà présentées dans *Mappemonde*

- **L'organisation de l'espace en région Centre**, Dominique Andrieu, Christine Coulmier, Béatrice Ledet, Sylvie Nivelle, Mustapha Zormati, 1990.2, p. 20-21
- **La composition des chorèmes dans la modélisation graphique appliquée à la Bourgogne**, Sylvain Benoît, Mohamed Hilal, Sandrine Toussaint, 1993.2, p. 37-41
- **Organisation et dynamique de l'espace franc-comtois**, Alexandre Moine, 1994.2, p. 15-18
- **Le Languedoc-Roussillon en modèles**, Roger Brunet, 1994.3, p. 1-4
- **Organisation et dynamique de la région Midi-Pyrénées**, Guy Jalabert, Daniel Weissberg, 1995.1, p. 9-13
- **Deux Normandies, un modèle**, Denis Eckert, 1995.2, p. 36-39
- **L'Aquitaine, un modèle localisé**, Joël Pailhé, 1995.3, p. 1-5
- **Structures et dynamiques de l'espace limousin**, Jean Varlet, 1996.3, p. 9-14
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur : structures, dynamiques, prospective**, Cécile Helle, Stéphane Leroy, 1996.4, p. 8-15
- **La Picardie : des schémas raisonnés pour une modélisation**, Paul Oudart, 1997.1, p. 13-17
- **Rhône-Alpes, l'axe et le carrefour**, Jacques Bethemont, Charles Danière, Martin Vanier, 1997.4, p. 14-19
- **Organisation de l'espace du Nord-Pas-de-Calais**, Guy Baudelle, n° 50, juin 1998, p. 23-30

Certaines régions sont absentes. Si vous souhaitez proposer une présentation de l'une d'elles, elle sera soumise à l'évaluation du comité de rédaction de la revue.